

**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 20 novembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, M. Gaétan AMEELE, M. Claude CAUET, Mme Clotilde LESAINST, Mme Pascale BINET, Mme Christine VALLEZ, M. Anthony LENGLLET, M. Guillaume LEFEBVRE

REPRESENTE : Mme Katarina LESOING par M. Anthony LENGLLET

ABSENT EXCUSÉ : Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENT : M. Laurent CARTIGNY

est désigné secrétaire de séance : M. Anthony LENGLLET

Objet : Modification d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non-complet

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 2

Mme le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint du patrimoine permanent à temps non complet (15 heures hebdomadaire) afin de prendre en charge en plus de la gestion de la médiathèque, la communication de la commune. Ce poste pourra également pour les besoins de services se charger d'accueillir, animer et encadrer les enfants en dehors du temps scolaire.

Après avoir entendu Mme le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 11 voix POUR et 2 ne prenant pas part au vote

DECIDE de porter, à compter du 1^{er} janvier 2026, de 15 heures à 29 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint du patrimoine.

PRECISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2026.

Ainsi délibéré et signé après lecture

Le Maire,



Mélanie PAWLAK

Le secrétaire de séance

Anthony LENGLLET

